



## **MECANISME DE RENOUVELLEMENT DU PARC DE VEHICULES PROJET REGIONAL DE CORRIDOR ÉCONOMIQUE LOME–OUAGADOUGOU– NIAMEY (PCE-LON)**

### **APPEL A CANDIDATURE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme de renouvellement du parc de véhicules lancé par le Projet Régional de Corridor Économique Lomé–Ouagadougou–Niamey (PCE-LON), financé par la Banque mondiale et l'État burkinabè, la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) souhaite recevoir des candidatures pour la sélection de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Grandes Entreprises (GE) évoluant dans le transport routier de marchandises diverses, de matières dangereuses (hydrocarbures et gaz), d'agrégats, d'excrétas et d'ordures.

#### **Accompagnement offert par le PCE-LON :**

L'accompagnement du PCE-LON est composé d'une assistance technique pour la mobilisation de financement et d'un appui financier sous forme de subvention non remboursable.

L'assistance technique est constituée de :

- un appui à l'élaboration de plan d'affaires ;
- un appui à la constitution des dossiers de demande de crédit ;
- un suivi des dossiers auprès des structures de financement ;
- une formation sur le coaching bancaire et l'éducation financière.

L'appui financier est composé de :

- une subvention de 30% du coût d'acquisition des véhicules ;
- une prime à la casse des véhicules hors limite d'âge allant de 5 à 10 millions par véhicule mis à la casse.

#### **Critères d'éligibilité :**

Peuvent prendre part à cet appel à candidatures les entreprises remplissant les conditions suivantes :

- être une Petite ou Moyenne Entreprise (PME) ou une Grande Entreprise (GE) de transport public légalement constituée (SA, SARL, GIE, EI, etc.) au Burkina Faso ;
- détenir une licence de transport de type T1 dans l'une des trois catégories de transport concernées: i) transport routier de marchandises diverses, ii) transport routier d'agrégats, d'excrétas et d'ordures ; iii) transport routier de matières dangereuses (hydrocarbures et gaz) ou être disposé ( e) à l'obtenir au cours de l'accompagnement ;
- posséder au moins un véhicule hors limite d'âge fonctionnel à renouveler et disposant des pièces réglementaires afférentes à la circulation : cartes grises des véhicules et/ ou les certificats d'authenticité y afférents, certificats de visite

technique, cartes de transport en cours de validité, attestations d'assurance en cours de validité ;

- être disposé (e) à mettre à la casse un nombre de véhicules usagés équivalent au nombre de véhicules sollicités ;
- disposer d'un apport personnel d'au moins 10 % du montant du projet ;
- être disposé (e) à contracter un crédit bancaire et avoir des garanties suffisantes pour l'obtention du crédit bancaire ;
- fournir une facture pro-forma des véhicules à acquérir.

**Pour les transporteurs ayant été victimes de destruction de véhicules suite aux attaques terroristes, dans le cadre de l'approvisionnement du pays, les exigences suivantes ne sont pas applicables :**

- **la possession d'au moins un véhicule hors limite d'âge pour le renouvellement ;**
- **la mise à la casse des véhicules usagés correspondant au nombre de véhicules sollicités ;**
- **la fourniture des photocopies des pièces afférentes aux véhicules.**

**Toutefois, l'opérateur de transport devra apporter la preuve du sinistre : un acte de constat fourni par une autorité habilitée (la police, la gendarmerie ou l'armée)**

**Types de véhicules éligibles :**

Les types de véhicules éligibles sont :

- les tracteurs routiers;
- les camions « monoblocs »;
- les véhicules articulés.

Les critères pour les véhicules à acquérir sont :

- véhicules de 0 à 10 ans pour les véhicules répondant aux normes de pollution Euro 5 ou 6;
- véhicules de 0 à 05 ans pour les véhicules aux normes de pollution Euro antérieures à Euro 5 ;
- véhicules neufs pour les véhicules SINOTRUK HOWO ou tout autre véhicule de marque chinoise.

**Modalités de candidature :**

La candidature se fait en remplissant un formulaire d'inscription précisant les pièces à joindre. Ce formulaire est disponible sur le site de la MEBF: [www.me.bf](http://www.me.bf) , au siège de la MEBF et au niveau de 13 de ses représentations à travers les Centres de Formalités des Entreprises (CEFORE).

Les dossiers complets sont recevables **du jeudi 5 mars au vendredi 27 mars 2026** au siège de la MEBF et au niveau des CEFORE localisés à Banfora, Bobo, Dori , Dédougou, Fada N'Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Koupéla, Manga, Ouahigouya, Tenkodogo et Ziniaré.

Pour toute information complémentaire, bien vouloir contacter mes services techniques :  
au 70 32 39 80 / 70 56 90 78/ 70 70 97 55

**NB : La MEBF ne perçoit aucun frais dans le cadre de cet appel à candidatures**